



## Exposé des motifs

### Considérations générales

Le projet de règlement grand-ducal sous rubrique s'inscrit dans le cadre du déménagement des bureaux du Service Contrôle et Sanction Automatisé de la Police grand-ducale.

Suite au changement d'adresse inhérent, les formulaires repris dans l'annexe II du règlement grand-ducal sous rubrique, notamment les annexes II-5, II-6 et II-7, doivent être remplacés.

Les nouveaux formulaires annexés au présent projet reprennent la nouvelle adresse des bureaux du service CSA.



**Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal modifié du 26 août 1993 relatif aux avertissements taxés, aux consignations pour contrevenants non résidents ainsi qu'aux mesures d'exécution de la législation en matière de mise en fourrière des véhicules et en matière de permis à points**

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la loi modifiée du 14 février 1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques ;

Vu l'arrêté grand-ducal modifié du 23 novembre 1955 portant règlement de la circulation sur toutes les voies publiques ;

Vu la fiche financière ;

Vu les avis de la Chambre des salariés, de la Chambre de commerce, de la Chambre des métiers, de la Chambre des fonctionnaires et employés publics et de la Chambre d'agriculture ;

Le Conseil d'Etat entendu ;

Sur le rapport de la Ministre de la Mobilité et des Travaux publics, du Ministre des Affaires intérieures et après délibération du Gouvernement en conseil ;

**Arrêtons :**

**Art. 1<sup>er</sup>.** L'annexe II-5 du règlement grand-ducal précité du 26 août 1993 est remplacée par une nouvelle annexe II-5 dont le modèle est repris à l'annexe I.

**Art. 2.** L'annexe II-6 du règlement grand-ducal précité du 26 août 1993 est remplacée par une nouvelle annexe II-6 dont le modèle est repris à l'annexe II.



**Art. 3.** L'annexe II-7 du règlement grand-ducal précité du 26 août 1993 est remplacée par une nouvelle annexe II-7 dont le modèle est repris à l'annexe III.

**Art. 4.** Le ministre ayant la Circulation routière dans ses attributions et le ministre ayant les Affaires intérieures dans ses attributions, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent règlement qui sera publié au Journal officiel du Grand-Duché de Luxembourg.

La Ministre de la Mobilité  
et des Travaux publics

Yuriko Backes

Le Ministre des Affaires intérieures

Léon Gloden



**Parquet  
du  
Tribunal  
d'arrondissement  
de Luxembourg**

Luxembourg, le 11.03.2024

**R**

\*RP000999999LU\*

---



---



---



---

**Avis de constatation d'infraction / Avis de procès-verbal de constatation d'infraction  
Lettre de notification relative à l'infraction -- non-résident (art. 9 - Loi modifiée du 25 juillet 2015  
portant création du système de contrôle et de sanction automatisés)**

Madame, Monsieur, Au représentant légal,

Je vous transmets en annexes, pour information et disposition, les documents relatifs à l'infraction constatée à charge du véhicule automoteur y indiqué, en votre qualité de titulaire inscrit sur le document d'immatriculation.

Prière de noter que les délais indiqués sous la rubrique « Observations importantes » sont augmentés d'un mois.

En cas de procès-verbal et de procédure judiciaire conséquente :

Le procès-verbal en cause servira de base à l'exercice de poursuites pénales sous forme d'ordonnance pénale-décision de sanction judiciaire sans audience préalable et sur dossier ou de citation à comparaître devant le tribunal compétent.

L'indication de la convocation aux fins d'audition, à défaut de prise de position écrite (dernière phrase des instructions du formulaire de prise de position), n'est pas applicable à la personne qui n'a pas sa résidence normale au Grand-Duché de Luxembourg, et le procès-verbal sera dressé en l'absence de prise de position écrite.

Annexes:

- Avis de constatation d'infraction avec formulaire de contestation
- Avis de procès-verbal de constatation d'infraction avec formulaire de prise de position écrite et formulaire de contestation

Le procureur d'Etat



\*CSA240111111\*

(Document généré par voie électronique ne comportant pas de signature.)





Luxembourg, le 11.03.2024

**UPR - CSA**

Centre National de Traitement  
12e, rue Guillaume J. Kroll  
L-1882 Luxembourg

Police Grand-Ducale  
UPR-CSA-CNT  
L-1040 Luxembourg

Tél.: (+352) 244 175 252

**R**



\*RP000999999LU\*

Référence: **CSA2401111111**

**RAPPEL DE L'AVIS DE CONSTATATION**

N° d'immatriculation: ( ) \_\_\_\_\_

N° du permis de conduire: \_\_\_\_\_

Madame, Monsieur, Au représentant légal,

Le véhicule portant le numéro d'immatriculation ci-dessus a fait l'objet d'un contrôle automatisé sur le territoire luxembourgeois ayant permis de constater l'infraction suivante:

Code de l'infraction: \_\_\_\_\_

Nature de l'infraction:  
\_\_\_\_\_

Limitation vitesse: **1 km/h**

Vitesse mesurée: **1 km/h**

Vitesse retenue : **1 km/h**

Montant de l'avertissement taxé: \_\_\_\_\_ **EUR**

Perte de points du permis de conduire: \_\_\_\_\_

Lieu de l'infraction: \_\_\_\_\_

Voie contrôlée: \_\_\_\_\_

Date de l'infraction: \_\_\_\_\_

Heure de l'infraction: \_\_\_\_\_

Appareil de contrôle utilisé:

Agent verbalisant:

Marque: \_\_\_\_\_

Identifiant: \_\_\_\_\_

Type: \_\_\_\_\_

Numéro: \_\_\_\_\_

Validité dernier contrôle: \_\_\_\_\_

Paramétré par: \_\_\_\_\_

(en cas d'équipement mobile)



\*CSA2401111111\*







**UPR - CSA**

Centre National de Traitement  
12e, rue Guillaume J. Kroll  
L-1882 Luxembourg

Police Grand-Ducale  
UPR-CSA-CNT  
L-1040 Luxembourg

Tél.: (+352) 244 175 252

Police Grand-Ducale  
UPR-CSA-CNT  
BP 4050  
L-1040 Luxembourg

Référence: **CSA240111111**

**FORMULAIRE DE CONTESTATION**

(articles 4 et 8 de la loi modifiée du 25 juillet 2015 portant création du système de contrôle et de sanction automatisés)

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ conteste être l'auteur de l'infraction commise avec le véhicule immatriculé \_\_\_\_\_, faisant l'objet du présent avis de constatation pour le motif suivant:

(cochez la case correspondante 1 - 6 ci-dessous)

**1.  Le véhicule était conduit au moment de l'infraction par la personne suivante:**

Nom\*: \_\_\_\_\_

Prénom\*: \_\_\_\_\_ Sexe\*: F  M

Adresse N° \*: \_\_\_\_\_ Rue\*: \_\_\_\_\_

Code postal\*: \_\_\_\_\_ Ville\*: \_\_\_\_\_

Pays\*: \_\_\_\_\_

Date de naissance\*: \_\_\_\_\_ Lieu\*: \_\_\_\_\_

N° du permis de conduire\*: \_\_\_\_\_

N° de téléphone: \_\_\_\_\_

(\*) Mentions obligatoires

**2.  Le véhicule était cédé au moment de l'infraction.**

Je joins au formulaire une copie du contrat de cession dûment rempli et cosigné par le cessionnaire et une preuve de la transaction dans le fichier des véhicules routiers et de leurs propriétaires et détenteurs du véhicule.

**3.  Le véhicule était détruit au moment de l'infraction.**

Je joins au formulaire copie de la déclaration de destruction du véhicule.

**4.  Le véhicule était loué à un tiers au moment de l'infraction.**

Je joins au formulaire copie du contrat de location du véhicule.

**5.  Le véhicule ne se trouvait pas sous ma garde par l'effet de la soustraction frauduleuse ou du détournement frauduleux au moment de l'infraction.**

(Exemples: vol, escroquerie, abus de confiance)  
Je joins au formulaire le récépissé du dépôt de la plainte.

**6.  Autre motif ou absence des justificatifs demandés.**



\*CSA240111111\*



J'explique ci-dessous, dûment daté et signé, les raisons de ma contestation ou de l'absence des justificatifs demandés.

**Je suis averti(e) que toute déclaration faite dans une intention frauduleuse ou à dessein de nuire est punie d'une amende de 251 à 10.000 euros (article 12 de la loi modifiée du 25 juillet 2015 portant création du système de contrôle et de sanction automatisés).**

**En tant que représentant légal d'une personne morale, je suis averti(e) que le fait de ne pas satisfaire à l'obligation légale de fournir au Centre les renseignements permettant d'identifier le conducteur du véhicule au moment de l'infraction, est puni d'une amende de 1.000 à 10.000 euros. En cas de récidive dans le délai de trois ans après une précédente condamnation devenue irrévocable, les minima et maxima de l'amende sont doublés (article 12 de la loi modifiée du 25 juillet 2015 portant création du système de contrôle et de sanction automatisés).**

**Le présent formulaire de contestation, avec les pièces justificatives requises à l'appui, doit être adressé au Centre à l'adresse suivante:**

**Police Grand-Ducale  
UPR-CSA-CNT  
BP 4050  
L-1040 Luxembourg**

**ou par le biais de la plateforme interactive sécurisée de l'Etat « [www.csa.public.lu](http://www.csa.public.lu) »,**

**et ce dans un délai de 45 jours à compter de la date où vous avez accepté le rappel de l'avis de constatation ou, à défaut, à partir du jour de la présentation de la lettre recommandée ou du jour de dépôt de l'avis par le facteur des postes.**

Explications supplémentaires:

Large empty rectangular area with horizontal lines for writing.

Date et signature



\*CSA240111111\*



ZESUMME FIR IECH

UPR - CSA

Luxembourg, le 11.03.2024

Centre National de Traitement  
12e, rue Guillaume J. Kroll  
L-1882 Luxembourg

Police Grand-Ducale  
UPR-CSA-CNT  
L-1040 Luxembourg

Tél.: (+352) 244 175 252

Référence: **CSA2401111111**

**AVIS DE CONSTATATION**

N° d'immatriculation: ( ) \_\_\_\_\_ N° du permis de conduire: \_\_\_\_\_

Madame, Monsieur, Au représentant légal,

Le véhicule portant le numéro d'immatriculation ci-dessus a fait l'objet d'un contrôle automatisé sur le territoire luxembourgeois ayant permis de constater l'infraction suivante:

Code de l'infraction: \_\_\_\_\_

Nature de l'infraction: \_\_\_\_\_

---

Limitation vitesse: **1 km/h**      Vitesse mesurée: **1 km/h**      Vitesse retenue : **1 km/h**

Montant de l'avertissement taxé: \_\_\_\_\_ **EUR**      Perte de points du permis de conduire: \_\_\_\_\_

Lieu de l'infraction: \_\_\_\_\_

Voie contrôlée: \_\_\_\_\_

Date de l'infraction: \_\_\_\_\_

Heure de l'infraction: \_\_\_\_\_

<u>Appareil de contrôle utilisé:</u>	<u>Agent verbalisant:</u>
Marque: _____	Identifiant: _____
Type: _____	
Numéro: _____	
Validité dernier contrôle: _____	
Paramétré par: _____	
(en cas d'équipement mobile)	





## OBSERVATIONS IMPORTANTES:

### 1) Vous reconnaissez l'infraction relevée à votre rencontre:

Le paiement de l'avertissement taxé doit intervenir dans un délai de 45 jours par versement, par virement ou par carte bancaire. Le délai de 45 jours court à partir de la date du présent courrier. Si vous n'avez pas votre résidence normale au Luxembourg, le délai de 45 jours est augmenté d'un mois.

### 2) Vous contestez l'infraction relevée à votre rencontre:

Vous pouvez dans un délai de 45 jours contester être l'auteur de l'infraction. Ce délai de 45 jours court à partir de la date du présent courrier.

Si vous n'avez pas votre résidence normale au Luxembourg, le délai de 45 jours est augmenté d'un mois.

A cette fin, vous devez adresser le formulaire de contestation ci-joint, dûment rempli et signé, à l'adresse indiquée du Centre avec à l'appui les pièces justificatives requises. Vous pouvez également adresser votre contestation par le biais de la plateforme interactive sécurisée de l'Etat « [www.csa.public.lu](http://www.csa.public.lu) ».

### 3) Vous avez le droit de consulter la photo et vos données à caractère personnel:

Ce droit d'accès s'exerce auprès du **Centre National de Traitement**  
**12e, rue Guillaume J. Kroll**  
**L-1882 Luxembourg.**

Vous pouvez donner une procuration écrite, datée et signée de votre main à une personne de votre choix pour exercer ce droit pour vous.

### 4) Vous pouvez obtenir des renseignements supplémentaires:

- par internet: [csa.info@police.etat.lu](mailto:csa.info@police.etat.lu) (renseignements)  
[csa.rdv@police.etat.lu](mailto:csa.rdv@police.etat.lu) (rendez-vous possible  
lundi - vendredi : 06.30 - 19.30)
- par téléphone: **(+352) 244 175 252** (pendant les heures d'ouverture du Centre  
lundi - vendredi : 08.30 - 11.30  
après-midi seulement sur rendez-vous)

Nous vous prions de bien vouloir transférer le montant retenu de \_\_\_ EUR, soit

- par **Payconiq**
- par carte bancaire sur le site [www.csa.public.lu](http://www.csa.public.lu)
- par virement sur le compte de la Police Grand-Ducale

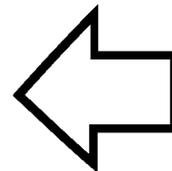
**IBAN LU51 0019 6055 8045 8000** BIC : BCEELULL Spuerkeess L-2954 Luxembourg



 **payconiq**

en indiquant **obligatoirement:**

- le numéro de référence **CSA2401111111**
- la plaque d'immatriculation \_\_\_\_\_  
du véhicule



Nous ne pouvons accepter ni chèques, ni formulaires d'ordres de virement d'une banque étrangère qui nous sont envoyés par voie postale en guise de paiement d'une amende en matière de contravention à la législation sur la circulation routière.

Vous pouvez également régler vos amendes à chaque commissariat de police (en espèces, éventuellement par carte de crédit).



\*CSA240111111\*



UPR - CSA

Luxembourg, le 11.03.2024

Centre National de Traitement  
12e, rue Guillaume J. Kroll  
L-1882 Luxembourg

Police Grand-Ducale  
UPR-CSA-CNT  
L-1040 Luxembourg

Tél.: (+352) 244 175 252

Police Grand-Ducale  
UPR-CSA-CNT  
BP 4050  
L-1040 Luxembourg

Référence: **CSA240111111**

**FORMULAIRE DE CONTESTATION**

(articles 4 et 8 de la loi modifiée du 25 juillet 2015 portant création du système de contrôle et de sanction automatisés)

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ conteste être l'auteur de l'infraction commise avec le véhicule immatriculé \_\_\_\_\_, faisant l'objet du présent avis de constatation pour le motif suivant:

(cochez la case correspondante 1 - 6 ci-dessous)

**1.  Le véhicule était conduit au moment de l'infraction par la personne suivante:**

Nom\*: \_\_\_\_\_

Prénom\*: \_\_\_\_\_ Sexe\*: F  M

Adresse N° \*: \_\_\_\_\_ Rue\*: \_\_\_\_\_

Code postal\*: \_\_\_\_\_ Ville\*: \_\_\_\_\_

Pays\*: \_\_\_\_\_

Date de naissance\*: \_\_\_\_\_ Lieu\*: \_\_\_\_\_

N° du permis de conduire\*: \_\_\_\_\_

N° de téléphone: \_\_\_\_\_

(\*) Mentions obligatoires

**2.  Le véhicule était cédé au moment de l'infraction.**

Je joins au formulaire une copie du contrat de cession dûment rempli et cosigné par le cessionnaire et une preuve de la transaction dans le fichier des véhicules routiers et de leurs propriétaires et détenteurs du véhicule.

**3.  Le véhicule était détruit au moment de l'infraction.**

Je joins au formulaire copie de la déclaration de destruction du véhicule.

**4.  Le véhicule était loué à un tiers au moment de l'infraction.**

Je joins au formulaire copie du contrat de location du véhicule.

**5.  Le véhicule ne se trouvait pas sous ma garde par l'effet de la soustraction frauduleuse ou du détournement frauduleux au moment de l'infraction.**

(Exemples: vol, escroquerie, abus de confiance)  
Je joins au formulaire le récépissé du dépôt de la plainte.

**6.  Autre motif ou absence des justificatifs demandés.**







ZESUMME FIR IECH

Luxembourg, le 11.03.2024

UPR - CSA



Centre National de Traitement  
12e, rue Guillaume J. Kroll  
L-1882 Luxembourg

Police Grand-Ducale  
UPR-CSA-CNT  
L-1040 Luxembourg

Tél.: (+352) 244 175 252

Référence: **CSA2401111111**

**AVIS DE PROCES-VERBAL**

N° d'immatriculation: ( ) \_\_\_\_\_

N° du permis de conduire: \_\_\_\_\_

Madame, Monsieur, Au représentant légal,

Le véhicule portant le numéro d'immatriculation ci-dessus a fait l'objet d'un contrôle automatisé sur le territoire luxembourgeois ayant permis de constater l'infraction suivante:

Code de l'infraction: \_\_\_\_\_

Nature de l'infraction: \_\_\_\_\_

---

Limitation vitesse: **1 km/h**      Vitesse mesurée: **1 km/h**      Vitesse retenue : **1 km/h**

Montant de l'avertissement taxé: \_\_\_\_\_ **EUR**      Perte de points du permis de conduire: \_\_\_\_\_

Lieu de l'infraction: \_\_\_\_\_

Voie contrôlée: \_\_\_\_\_

Date de l'infraction: \_\_\_\_\_

Heure de l'infraction: \_\_\_\_\_

<u>Appareil de contrôle utilisé:</u>	<u>Agent verbalisant:</u>
Marque: _____	Identifiant: _____
Type: _____	
Numéro: _____	
Validité dernier contrôle: _____	
Paramétré par: _____	
(en cas d'équipement mobile)	

PG010T 000001  
\*CSA2401111111\*











**UPR - CSA**

Luxembourg, le 11.03.2024

Centre National de Traitement  
12e, rue Guillaume J. Kroll  
L-1882 Luxembourg

Police Grand-Ducale  
UPR-CSA-CNT  
L-1040 Luxembourg

Tél.: (+352) 244 175 252

Police Grand-Ducale  
UPR-CSA-CNT  
BP 4050  
L-1040 Luxembourg

Référence: **CSA2401111111**

**FORMULAIRE DE CONTESTATION**

(article 8 de la loi modifiée du 25 juillet 2015 portant création du système de contrôle et de sanction automatisés)

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ conteste être l'auteur de l'infraction commise avec le véhicule immatriculé \_\_\_\_\_, faisant l'objet du présent avis de procès-verbal pour le motif suivant:

(cochez la case correspondante 1 - 6 ci-dessous)

**1.  Le véhicule était conduit au moment de l'infraction par la personne suivante:**

Nom\*: \_\_\_\_\_

Prénom\*: \_\_\_\_\_ Sexe\*: F  M

Adresse N° \*: \_\_\_\_\_ Rue\*: \_\_\_\_\_

Code postal\*: \_\_\_\_\_ Ville\*: \_\_\_\_\_

Pays\*: \_\_\_\_\_

Date de naissance\*: \_\_\_\_\_ Lieu\*: \_\_\_\_\_

N° du permis de conduire\*: \_\_\_\_\_

N° de téléphone: \_\_\_\_\_

(\*) Mentions obligatoires

**2.  Le véhicule était cédé au moment de l'infraction.**

Je joins au formulaire une copie du contrat de cession dûment rempli et cosigné par le cessionnaire et une preuve de la transaction dans le fichier des véhicules routiers et de leurs propriétaires et détenteurs du véhicule.

**3.  Le véhicule était détruit au moment de l'infraction.**

Je joins au formulaire copie de la déclaration de destruction du véhicule.

**4.  Le véhicule était loué à un tiers au moment de l'infraction.**

Je joins au formulaire copie du contrat de location du véhicule.

**5.  Le véhicule ne se trouvait pas sous ma garde par l'effet de la soustraction frauduleuse ou du détournement frauduleux au moment de l'infraction.**

(Exemples: vol, escroquerie, abus de confiance)  
Je joins au formulaire le récépissé du dépôt de la plainte.

**6.  Autre motif ou absence des justificatifs demandés.**



\*CSA2401111111\*





## Commentaire des articles

### **Ad article 1<sup>er</sup>**

L'annexe II-5 du règlement grand-ducal précité du 26 août 1993 est remplacée par une nouvelle annexe II-5 tenant compte de la nouvelle adresse des bureaux du service CSA.

### **Ad article 2**

L'annexe II-6 du règlement grand-ducal précité du 26 août 1993 est remplacée par une nouvelle annexe II-6 tenant compte de la nouvelle adresse des bureaux du service CSA.

### **Ad article 3**

L'annexe II-7 du règlement grand-ducal précité du 26 août 1993 est remplacée par une nouvelle annexe II-7 tenant compte de la nouvelle adresse des bureaux du service CSA.

### **Ad article 4**

Formule exécutoire.



## Fiche financière

Il convient de noter que le projet de règlement grand-ducal n'aura aucun impact négatif sur le budget de l'Etat.